

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4832**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager d'entreprise

Nouvel intitulé : Manager d'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
INSTITUT INTERNATIONAL DU MANAGEMENT (IIM), Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	Administrateur(trice) général(e) du CNAM

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200p Méthodes industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les managers d'entreprise disposent d'une triple compétence, financière, technique et managériale. A partir d'une carrière essentiellement scientifique et technique, ils accèdent à des fonctions de responsables opérationnels d'unités de production ou de services, ou encore de direction de petites et moyennes entreprises. Ils disposent des compétences professionnelles et sont en mesure de développer les activités suivantes : - ils comprennent les systèmes technologiques, d'information notamment, leur fonctionnement et leurs évolutions,

- ils connaissent les incidences de ces systèmes technologiques sur les environnements et les systèmes humains,
- ils conduisent des projets d'affaires au niveau européen et international, pour des entreprises industrielles ou de services, en prenant en compte les caractéristiques des systèmes technologiques et de leurs impacts,
- ils assurent le management d'unités opérationnelles dans des grandes entreprises,
- ils reprennent la direction d'entreprises ou de filiales pour assurer leur développement,
- Ils sont conduits à mobiliser les techniques financières dans leur activité,
- ils sont amenés à appliquer les techniques de management des ressources humaines au sein de leurs équipes

Les capacités attestées relèvent des cinq domaines de compétences suivants : 1 - Contribuer à la définition de la stratégie de développement de l'entreprise

- diagnostiquer les forces et faiblesses d'une entreprise dans un contexte concurrentiel national et international ; détecter les menaces et opportunités,
- définir l'évolution du portefeuille d'activités et du portefeuille de ressources à la lumière du diagnostic stratégique,
- adapter l'organisation et la structure juridique de l'entreprise à son activité et aux choix stratégiques,
- maîtriser la conduite du changement,
- contribuer à la structuration et la conduite d'une veille technologique et concurrentielle.

2 - Gérer des unités opérationnelles sur les plans budgétaire et financier

- comprendre les différentes structures de fonctionnement budgétaire et financier des entreprises,
- analyser la rentabilité économique et financière (écritures en partie doubles, méthodes de calculs de coûts de revient des produits, biens et services...),
- maîtriser les méthodes d'analyse et de prise de décision en matière d'investissement économique et technologique (technique d'actualisation, management des risques financiers, etc.),
- réaliser une étude de faisabilité technique et financière (business plan) et la suivre,
- diagnostiquer des dysfonctionnements dans la conduite de projets et les corriger,
- utiliser les concepts d'analyse financière pour relier stratégie et gestion financière,
- effectuer un diagnostic de la situation économique et financière de l'entreprise.

3 - Motiver des équipes et gérer des ressources humaines

- concevoir le mode de management des ressources humaines de son unité en liaison avec la direction des ressources humaines de l'entreprise et contribuer à sa mise en œuvre,
- définir les modalités de recrutement et mettre en place les critères d'évaluation de la performance professionnelle individuelle et collective,
- appliquer ou faire appliquer le droit du travail,
- maîtriser les outils de management opérationnel (animation d'équipe, gestion de conflit, négociation, suivi des projets, systèmes de reconnaissance professionnelle, etc.).

4 - Définir une stratégie commerciale et animer une force de vente commerciale

- appliquer les bases de la mercatique (méthode d'analyse du marché et de positionnement de l'entreprise par rapport à un projet de développement),
- utiliser les indicateurs et les méthodes de diagnostic de la fonction mercatique,
- appliquer ces méthodes pour mettre en œuvre un plan de marchéage (politique de prix, de produits, de distribution et de

communication),

- mettre en place un plan d'action commerciale et des indicateurs de résultats,
- utiliser les dispositifs intranet et extranet pour gérer les forces de vente, les suivre en temps réel et les évaluer.

5 -Manager un projet industriel ou de services dans le cadre d'une démarche qualité

- assurer la coordination des acteurs et des tâches en intégrant les dimensions d'efficacité et de rentabilité (découpage structurel-organisationnel, matrice de responsabilité, PERT, planning de Gantt, etc.) dont entre autres la mise en place d'un progiciel de gestion intégrée (ERP),

- savoir choisir et gérer la mise en place d'un progiciel de gestion intégrée (ERP),
- communiquer et animer une équipe par l'intermédiaire des fonctions d'un intranet,
- maîtriser la conduite du changement,
- initier, mettre en œuvre et entretenir une démarche qualité (externe/interne) appropriée à l'activité de l'entreprise ou bien respectant les normes qualité du secteur professionnel.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces cadres supérieurs travaillent principalement dans les secteurs industriels et de services d'information et télécommunications, soit à la tête d'unités opérationnelles de grandes entreprises françaises et internationales, soit en tant que dirigeant de petites et moyennes entreprises, soit en tant que chef de grand projet ou d'affaire.

Les emplois occupés peuvent être : - Ingénieur ou responsable d'études et de recherches,

- Manager de filiales d'entreprises industrielles ou de services en France et à l'étranger, directeur d'agence, de centre de profit
- Directeur des systèmes d'information.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'organise autour de quatre composantes : a) Des épreuves écrites (examen, tests et QCM) pour valider les acquis de connaissance et les qualifications nécessaires à l'exercice du métier de manager d'entreprise dans les domaines d'activités professionnels présentés (domaines de compétences : Gestion des ressources humaines, droit des contrats, droit du travail, management des systèmes d'information, qualité et re-engineering, comptabilité d'entreprise, gestion de production et de logistique, démarches marketing) ;
b) La production et la soutenance devant un jury mixte constitué de professionnels et d'experts du management d'études de cas collectives portant sur les dispositifs d'aide à la décision, le management stratégique, la budgétisation et le contrôle de gestion) ;
c) La production de rapports écrits individuels ou de preuves attestant de compétences acquises en gestion des ressources humaines et en management des systèmes d'information ;
d) La production d'un mémoire final individuel présentant une application professionnelle concrète notamment liées à un projet de création d'entreprise ou de développement et sa soutenance orale devant un jury mixte constitué de professionnels d'entreprise et d'experts du management.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury constitué de 7/8 membres : - Le président - L'administrateur du pôle de spécialité ou son représentant - 1 représentant de la Direction nationale des formations - 2 formateurs responsables de la filière - 2 représentants du secteur professionnel - 1 représentant des centres Cnam
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Le directeur de l'Institut international du management Le responsable pédagogique de la formation « Manager d'entreprise » Des professionnels enseignant dans le cursus du diplôme
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	idem

Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Jury constitué de 7/8 membres : - Le président - L'administrateur du pôle de spécialité ou son représentant - 1 représentant de la Direction nationale des formations - 2 formateurs responsables de la filière professionnelle - 2 représentants du secteur professionnel - 1 représentant des centres Cnam
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au 14 janvier 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Diplôme d'études supérieures de management pour l'ingénieur'.

Arrêté du 26 mars 1998 publié au Journal Officiel du 18 avril 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Management pour l'ingénieur'.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 17 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005, modifiant l'arrêté du 17 mars 2003. Nouvel intitulé : 'Manager d'entreprise'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 30 certifiés par an

Autres sources d'information :

<http://www.cnam.fr>

Lieu(x) de certification :

Cnam Paris 292 rue Saint Martin
75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CNAM Paris 2, rue conté
75003 Paris

CNAM Nord Pas de Calais
8, Boulevard Louis XIV
59046 LILLE CEDEX

Historique de la certification :

Anciens libellés : - Diplôme d'études supérieures de management pour l'ingénieur (Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991).

- 'Management pour l'ingénieur' (Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003)

Certification précédente : Manager d'entreprise

Certification suivante : Manager d'entreprise